PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Approbation du PV de la séance précédente

1. Exposé du dossier

Il est proposé au Conseil communal d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil communal précédent, le PV ayant été rédigé par le Directeur général.

2. Proposition de décision

Approbation du PV.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné du procès-verbal de la séance précédente.

4. Informations budgétaires

Impact : /.
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Goosse Florian
Téléphone : 081.39.60.70
Courriel : florian.goosse@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : « Je cours pour ma forme 2025 » du 9 avril au 25 juin 2025
Séance du Conseil communal du : 17 février 2025

1.Exposé du dossier
Prolongation de l'opération « Je cours pour ma forme » en 2025
La formation durera 12 semaines et débutera le 9 avril 2025 pour se terminer le 25 juin 2025.
Une session d'automne 2025 sera programmée.
L'inscription sera de 35€ par session et le défraiement pour les coachs sera de 25€/séances.
Les dépenses totales seront de 375€/session plus l'assurance de 5€/participant (une fois l'an)
Une convention entre la commune de Profondeville et l'asbl « Sport et santé » devra être conclue ainsi qu'une convention de volontariat entre les animateurs et la commune de Profondeville.

2. Proposition de décision
De s'inscrire dans l'Opération « Je cours pour ma forme 2025 » du 9 avril au 25 juin 2025.
De fixer la contribution des participants à 35€ pour les 12 séances de la session
De fixer le défraiement des animateurs à 25€ (12 séances)
De signer une convention de partenariat avec l'asbl « Sport et Santé »
De signer une convention de volontariat entre les coachs et la commune

3. Projet de délibération et pièces justificatives

4. Informations budgétaires

Article budgétaire : 764/124-48

5. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Willame Pascale
Téléphone : 081/42.02.20
Courriel : pascale.willame@profondeville.be

3 → 16
18 → 22
24

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Désignation des représentants communaux.
Séance du Conseil communal du : 17 février 2025

1. Exposé du dossier

Suite aux élections du 13 octobre 2024, il y a lieu de désigner de nouveaux représentants communaux afin de représenter la commune au sein des différent(e)s Conseils/Comités/Assemblées générales des organismes suivants :

- asbl Agence Immobilière Sociale Gembloux-Fosses (AIS GLGF),
- asbl Agence Locale pour l'Emploi (ALE),
- asbl Centre culturel régional de Namur (CCNamur),
- asbl Centre Local de Promotion de la santé en Province de Namur (CLPS),
- asbl Contrat Rivière Haute Meuse (CRHM),
- asbl Groupement d'Informations Géographiques (GIG),
- asbl Maison du Tourisme Explore Meuse,
- asbl Tatoulu,
- asbl Union des Villes et des Communes de Wallonie (UVCW),
- Comité de concertation Commune/CPAS,
- Conseil d'exploitation de la succursale Meuse amont de la SWDE,
- Ethias Fund Pension,
- Ethias sa,
- Foyer Namurois scrl,
- Opérateur de Transport de Wallonie (OTW),
- Organe de Consultation du Bassin de Mobilité ;
- SWDE scrl,
- Terrienne du Crédit Social scrl,
- Commission Paritaire Locale (COPALOC),
- Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (CECP),
- Conseil de participation de toutes les écoles de Profondeville,
- asbl 1234 Comité d'accompagnement.

2. Proposition de décision

- Désigner les délégués,
- (Charger les délégués de rapporter la proportion de votes intervenus au Conseil),
- (Charger le Collège de veiller à l'exécution de la délibération),
- Transmettre copie de la délibération à l'organisme concerné.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : /

4. Informations budgétaires

Impact : /
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Deridder Emilie
Téléphone : 081/42.02.17
Courriel : emilie.deridder@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet Assemblée générale IDEFIN : 27/03/2025
Séance du Conseil communal du : 17/02/2025

1.Exposé du dossier
Assemblée Générale extraordinaire IDEFIN: ordre du jour :
- Point 1: Prorogation de la durée de l'Intercommunale : modification statutaires (article5)

2. Proposition de décision
Décide

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : annexes

4. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Herman Nelle
Téléphone : 081/42.02.17
Courriel : nelle.herman@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Comité pour la prévention et la protection au travail (CPPT) et Comité de négociation syndicale - Composition.
Séance du Conseil communal du : 17 février 2025

1. Exposé du dossier

Un Comité pour la prévention et la protection au travail et un Comité de négociation syndicale doivent être reconstitués, dont la désignation des membres revient au Bourgmestre. Ce dernier désigne 5 membres pour chaque comité et en informe le Conseil communal.

2. Proposition de décision

Prise de connaissance de la composition des deux comités.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné : /

4. Informations budgétaires

Impact : /
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Deridder Emilie
Téléphone : 081/42.02.17
Courriel : emilie.deridder@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Zone de secours NAGE – Prise de connaissance de la dotation communale provisoire 2025
Séance du Conseil communal du : 17 février 2025

1. Exposé du dossier

Le Conseil zonal a adopté, en, sa séance du 16 décembre 2024, le montant de la dotation communale provisoire 2025.
Celle-ci s'élève au montant de 323.406,55 €, et reste inchangée par rapport au montant de la dotation de l'année 2024.

2. Proposition de décision

1. Prendre connaissance de la dotation communale provisoire 2025 de la zone de secours NAGE, au montant de 323.406,55 €

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
- Budget 2025 de la Zone de secours NAGE
- Avis de légalité 2025-04

4. Informations budgétaires

Impact : 323.406,55 €
Article budgétaire : 351/435-01
Avis de légalité de la Directrice financière : défavorable

5. Subvention

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Quets Jonathan
Téléphone : 081/39.60.76
Courriel : jonathan.quets@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Convention Tour de la Province 2025
Séance du Conseil communal du : 17 février 2025

1. **Exposé du dossier**

Convention d'accord de participation à la course cycliste Tour de la Province 2025

2. **Proposition de décision**

- Approbation de la convention

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné du projet de convention.

4. Informations budgétaires 4.500 € Art 764/332-02

5. Subvention /

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Balfroid Laurence
Téléphone : 081/42.02.18
Courriel : laurence.balfroid@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Délégation de compétences au directeur général en matière de marchés publics
Séance du Conseil communal du : 17 février 2025

1. Exposé du dossier

En matière de marché public, le Conseil communal a la possibilité de déléguer au Directeur général la compétence concernant le choix de la procédure de passation et la détermination des conditions du marché, pour les dépenses relevant du budget ordinaire et du budget extraordinaire.
Cette délégation au Directeur général est toutefois limitée en fonction du budget concerné, du nombre d'habitants de la Commune ainsi que du montant estimé HTVA du marché.
La Commune de Profondeville compte 12.345 habitants (novembre 2024), par conséquent la délégation au Directeur général est limitée aux dépenses inférieures à 5000€ au budget ordinaire et à 2500€ au budget extraordinaire.
Cette délégation vise à simplifier et accélérer les démarches administratives.
Il est proposé d'octroyer cette délégation au Directeur général uniquement aux dépenses inférieures à 3000€ et uniquement au budget ordinaire.

2. Proposition de décision

- Donner délégation au Directeur général de choisir la procédure de passation et de fixer les conditions des marchés publics pour les dépenses relevant du budget ordinaire et dont le montant estimé est inférieur à 3000€.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
- Du projet de délibération

4. Informations budgétaires

Impact : /
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Svetlana Degée
081/42.02.16
Svetlana.degee@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Renouvellement de la CCATM
Séance du Conseil communal du : 17 février 2025

1. Exposé du dossier

La Commission Communale de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) est une assemblée composée de citoyens et de personnalités politiques qui se réunit environ une fois par mois pour aborder des questions relatives à l'aménagement du territoire et à la mobilité.

La CCATM se veut un lieu de rencontre et de dialogue entre les autorités communales chargées de prendre les décisions et les habitants. Elle analyse notamment certaines demandes de permis d'urbanisme et remet un avis au Collège, qui peut s'appuyer sur cet avis pour prendre une décision. D'autres questions plus globales peuvent être abordées à propos de l'aménagement du territoire et de la mobilité

Après l'installation d'un nouveau Conseil, la CCATM doit être renouvelée. Le Conseil doit prendre la décision de son renouvellement dans les trois mois de son installation.

2. Proposition de décision

Proposition d'approuver le renouvellement de la CCATM.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné :
- Projet de délibération ;
- Délibération du Collège du 22/01/25 relative à la proposition de renouveler la CCATM.

4. Informations budgétaires

Impact : /
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Yannick Dupuis
Téléphone : 081/39.60.78
Courriel : yannick.dupuis@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Réduction limite de vitesse à 70km/h sur RN951 Lesve – accord SPW

Séance du Conseil communal du : 17 février 2025

1. **Exposé du dossier**

Il est proposé au Conseil communal d'approuver la mesure de réduction de vitesse à 70km/h sur une portion de la RN951.

2. **Proposition de décision**

Art. 1 : La mesure de réduction de vitesse à 70km/h sur la RN951 entre les km 8.5 (carrefour rue du Moulin/rue les Anges) et 9.4 (début d'agglomération).

3. Projet de délibération et pièces justificatives
La Délibération du Conseil est annexée :

- De la Délibération du Collège communal du 29 janvier 2025 décidant de soumettre l'avis favorable du SPW au Conseil communal
- Du plan de la zone de limite de vitesse à 70km/h
- Du courrier du SPW MI du 10 janvier 2025

4. Informations budgétaires

Impact : 0 euros H.T.V.A. 0 euros T.V.A.C.
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier
Nom, prénom : Nancy Meurice
Téléphone : 081/42.02.25
Courriel : mobilite@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Règlement complémentaire de circulation – Rue Falmagne – Révision des aménagements de circulation

Séance du Conseil communal du : 17 février 2025

1. Exposé du dossier

Suite à la réfection de la voirie rue Eugène Falmagne, les riverains ont été consultés le 22 octobre 2024 (réunion citoyenne) par rapport au plan d'aménagement des 4 écluses décidées au Conseil Communal du 02/09/2024 ;
A la suite de cette rencontre, plusieurs remarques ont été émises et des adaptations ont dès lors été proposées et soumises pour avis préalable au SPW lors d'une visite technique le 12 décembre 2024, avec M. Bouillot ; Celui-ci a remis son rapport et le service mobilité a tenu compte de remarques émises.
Il est dès lors proposé au Conseil communal d'autoriser des aménagements de circulation rue Eugène Falmagne suivants :

1. Rue E. Falmagne - tronçon côté RN rue de la Gare :
 - 2 passages piétons aux entrées de rue (sortie de la RN947) ;
 - 1 passage piéton à hauteur du n°33 ;
 - Création d'un passage piéton à hauteur du home Saint-Thomas, à condition que la continuité piétonne vers le home soit garantie par un cheminement praticable de type trottoir (soit environ un tronçon de 50m de trottoir perméable à réaliser) ;
 - 1 chicane supplémentaire à hauteur du n° 137, striée avec potelets, du côté impair, avec passage latéral cyclable de 1 mètre, signal D1 et panneau additionnel M2 ;
 - 5 écluses simples axiales striées, potelets, signaux de priorité B19 et B21 ;
2. Pour la rue Falmagne, tronçon côté Village :
 - 3 zones de rétrécissement doubles striées, potelets, signaux de priorité B19 et B21 ;

2. Proposition de décision

Art. 1 : D'autoriser les aménagements suivants :

1. sur le tronçon côté RN947 de la rue Falmagne : 4 passages pour piétons, 5 écluses simples axiales, 1 chicane simple avec passage latéral cyclable. Les aménagements seront matérialisés par le placement de potelets, bandes striées, de panneaux d'obligation D1 et de panneaux de priorités B19 et B21.
2. sur le tronçon "Village" : 3 zones de rétrécissement doubles avec bandes striées, potelets, panneaux d'obligation D1 et panneaux de priorités B19 et B21.

Art.2 : Le présent règlement complémentaire sera soumis à approbation du SPW via le guichet des pouvoirs locaux.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

La Délibération du Conseil est annexée :

- De la Délibération du Collège communal du 15 janvier 2025 décidant de proposer le règlement complémentaire au Conseil communal
- De la Délibération du Conseil Communal du 2 septembre 2024
- Du courrier d'approbation du SPW du 26 septembre 2024
- Du rapport de visite de Denis Bouillot (SPW) du 18 décembre 2024

4. Informations budgétaires

Impact : 0 euros H.T.V.A. 0 euros T.V.A.C.
Article budgétaire : /
Avis de légalité de la Directrice financière : /

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : /
Montant : /

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Nancy Meurice
Téléphone : 081/42.02.49
Courriel : mobilite@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL

Note de synthèse

Objet : Chargé de communication - Prolongation de la mise à disposition.

Séance du Conseil communal du 17 février 2025

1. Exposé du dossier

Prolongation de la mise à disposition d'agent contractuel au CPAS, en qualité de Chargé de communication, à raison d'un ½ temps hebdomadaire.

2. Proposition de décision

Prise de décision de prolongation de mise à disposition d'un agent contractuel du CPAS.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné des décisions dont le Conseil prendra acte.

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière : oui

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : Non
Montant :Non

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Desdemoustier Julie
Téléphone : 081.39.60.80
Courriel : julie.desdemoustier@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel communal.

Séance du Conseil communal du 17 février 2025

1. Exposé du dossier

En vertu d'une délibération du Conseil communal du 13.01.2025, le Collège communal a reçu délégation pour procéder à la désignation et à l'ensemble des décisions, en ce compris le licenciement, après instruction et procédure conformes au règlement spécifique, dans le cadre des relations contractuelles avec les agents contractuels et contractuels subventionnés.
Les décisions sont ensuite communiquées au Conseil communal.

2. Proposition de décision

Prise d'acte de différentes décisions en matière de personnel.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné des décisions dont le Conseil prendra acte.

4. Informations budgétaires

Impact : euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière :

5. Subvention

Pouvoir subsidiant :
Montant :

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Guilbaud Valentine
Téléphone : 081.42.02.21
Courriel : valentine.guilbaud@profondeville.be

PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE

CONSEIL COMMUNAL
Note de synthèse

Objet : Promotion brigadier en Chef C2

Séance du Conseil communal du 17 février 2025

1. Exposé du dossier

En vertu d'une délibération de proposition du Collège Communal de promotion d'un agent statutaire au service travaux.

2. Proposition de décision

Prise d'acte de différentes décisions en matière de personnel.

3. Projet de délibération et pièces justificatives

Le présent rapport est accompagné des décisions dont le Conseil prendra acte.

4. Informations budgétaires

Impact : 3200 euros H.T.V.A. euros T.V.A.C.
Article budgétaire :
Avis de légalité de la Directrice financière : oui

5. Subvention

Pouvoir subsidiant : Non
Montant :Non

6. Gestionnaire du dossier

Nom, prénom : Desdemoustier Julie
Téléphone : 081.39.60.80
Courriel : julie.desdemoustier@profondeville.be